APPEL À CANDIDATURES

**Diagnostic et DEMARCHE RSE des OF.A**

**ANNEXE Pédagogique et Livrables**

Conscient des défis et des opportunités liés à la RSE, le CCCA-BTP souhaite initier une dynamique responsable au sein des organismes de formation de son secteur.

Pour cela, il souhaite s'appuyer sur un panel de prestataires experts pour accompagner les organismes de formation dans leur transition, selon les différentes étapes suivantes :

**(Poste 1) Diagnostic RSE approfondi** : aider les organismes de formation à évaluer leurs pratiques actuelles et à définir une feuille de route pour l’engagement ou la continuité d’une démarche RSE, sur la base des questions centrales de l’ISO 26000.

**(Poste 2) Accompagnement dans la démarche RSE** : guider les OFA dans la construction et la mise en œuvre de leur stratégie RSE sur la base de l’ISO 26000 et pourra correspondre à toutes ou parties des questions centrales.

**(Poste 3) Amélioration continue et labellisation** : soutenir les OFA dans un processus d'amélioration continue, avec pour objectif idéal une labellisation reconnaissant les engagements RSE de l’organisme de formation.

**Conclusion : Le CCCA-BTP accompagne les OFA, avec les apprentis et les entreprises, acteurs clés de la RSE sur leur territoire pour construire le CFA de demain.**

L’accompagnement global sur ces trois prestations est estimé à environ 12 mois

**Détail des prestations**

## Poste 1

## Réalisation d’un diagnostic approfondi RSE (état des lieux et de maturité)

Un diagnostic RSE approfondi est une analyse détaillée et structurée qui permet d'évaluer la situation d'une organisation en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

• L'objectif du diagnostic RSE pour les OFA du BTP est de leur fournir une cartographie claire de leur situation actuelle en matière de RSE, de définir une stratégie, un plan d’actions et une amélioration continue dans la démarche RSE. Ce diagnostic sert à faire un état des lieux des pratiques actuelles et à déterminer le niveau de maturité de l'organisation sur la base des différentes questions centrales de l’ISO 26000.

A titre indicatif la durée estimée de cette phase est de 6 jours maximum + 2 jours par site supplémentaire

## Préparation et cadrage

Le prestataire devra :

• Clarifier les objectifs du diagnostic avec l’OFA, en tenant compte des spécificités du secteur du BTP et de l’organisme de formation.

• Organiser des réunions de cadrage avec les parties prenantes internes (direction, responsables, formateurs) pour bien comprendre les attentes, les ressources disponibles et les risques et opportunités.

• Établir une feuille de route pour le diagnostic, en définissant un calendrier précis et les étapes clés de la mission.

**Livrable : Un plan de cadrage incluant les objectifs, les parties prenantes impliquées, la méthodologie et le planning détaillé.**

## Collecte de données et analyse des pratiques

Le prestataire devra :

• Conduire des entretiens avec les parties prenantes (direction, personnel, formateurs, apprenants) pour recueillir des informations qualitatives sur la perception et la mise en œuvre de la RSE au sein de l’OFA.

• Analyser les documents internes (rapports d’activité, politiques internes, audits existants) et collecter des données quantitatives (consommation d'énergie, gestion des déchets, statistiques sociales, etc.).

• Réaliser un état des lieux des pratiques actuelles en matière de RSE, en identifiant les forces et les faiblesses de l’organisme en fonction des différentes questions centrales de l’ISO 26000.

**Livrable : Un Rapport d'analyse des données incluant une cartographie des parties prenantes, les résultats des entretiens, et une analyse des documents et pratiques RSE existantes.**

## Évaluation du niveau de maturité RSE

Le prestataire doit évaluer la maturité de l’OFA en matière de RSE, en se basant sur le référentiel RSE en fonction des différentes questions centrales de l’ISO 26000.

**Livrable : un rapport d’évaluation de la maturité RSE pour chaque question centrale : gouvernance, droits de l’Homme, Relations et conditions de travail, Environnement, Questions relatives aux consommateurs, communauté et développement local, Loyauté des pratiques**

## Poste 2

## Accompagnement à la mise en place d’une démarche RSE

L'accompagnement à la mise en place d’une démarche RSE visera à structurer et intégrer des pratiques responsables au sein des OFA, en tenant compte des enjeux des différentes questions centrales de l’ISO 26000 du secteur. En fonction des résultats du diagnostic, le prestataire devra accompagner chaque OFA dans la définition et la mise en œuvre de leur démarche RSE, en tenant compte des niveaux de maturité identifiés. Cet accompagnement inclura notamment :

• La co-construction d’une stratégie RSE adaptée aux spécificités de chaque organisme,

• L’intégration des principes et des outils RSE dans les pratiques de gestion et d’organisation des OFA,

• L’identification d’actions concrètes et prioritaires à mettre en place dans le domaine des sujets centraux de l’ISO 26000.

• Aide à l’identification de centre de formations, de prestataires de solutions adaptées et d’organismes pouvant répondre aux actions préconisées

A titre indicatif la durée estimée de cette phase est de 6 jours maximum + 2 jours par site supplémentaire

## Élaboration et structuration de la démarche RSE

Le prestataire devra :

• Aider l’OFA à définir une politique RSE claire et adaptée aux spécificités du BTP, qui couvre les questions centrales de l’ISO 26000

• Proposer un plan d’action structuré avec des actions à court, moyen et long terme, en incluant les ressources nécessaires (humaines, financières, techniques) et un calendrier réaliste pour la mise en œuvre.

• Animer des ateliers ou des sessions de travail avec les parties prenantes internes pour valider les recommandations et les prioriser.

• Accompagner dans la mise en place d’outils et de procédures pour structurer la démarche RSE, y compris les processus internes, les responsabilités, et l’allocation des ressources.

**Livrables :**

**• Document de politique RSE validé par la direction, avec les engagements de l’OFA.**

**• Plan d’action RSE détaillé avec des objectifs clairs, les actions à mener, les indicateurs de performance (KPI) pour chaque action, et le calendrier d’implémentation.**

**• Compte-rendu des ateliers pour documenter les échanges et les décisions prises**

**• Outils et fiches de procédures pour la mise en place des actions (par exemple, gestion des déchets).**

## Mise en œuvre des actions RSE

Le prestataire devra :

• S’assurer que tous les employés, formateurs et responsables de l’OFA comprennent les enjeux de la RSE et à sa mise en œuvre à l’échelle du bâtiment de son fonctionnement et des formations qu’il dispense. Le cas échéant proposer une formation adaptée aux équipes.

• Sur la base des résultats de la politique RSE identifiés, accompagner l’OFA dans le lancement des actions concrètes

• Piloter et accompagner opérationnellement l’OFA pour l’aider à l’implémentation des initiatives, en veillant à la bonne attribution des ressources et à l’implication des équipes.

• Veiller au respect du calendrier d’exécution établit en amont avec l’OFA

**Livrables :**

**• Rapport d’avancement sur la mise en œuvre des actions, incluant les réalisations déjà engagées et les éventuels obstacles rencontrés.**

**• Tableau de suivi des actions pour documenter l'état d'avancement des initiatives RSE.**

**• Modules de formation RSE adaptés aux différents niveaux d’intervention.**

## Communication interne et parties prenantes

Le prestataire doit :

• Aider à la mise en place d’un plan de communication interne pour partager les objectifs, les actions en cours, et mobiliser les équipes autour de la démarche RSE.

• Aider à la communication externe à destination des parties prenantes

• Aider à la restitution des actions menées dans le cadre des AAP

**Livrables :**

**• Plan de communication interne avec des supports en lien avec une démarche RSE et des actions de sensibilisation pour mobiliser les équipes et promouvoir l'engagement.**

**• Plan de communication externe à destination des parties prenantes (apprentis – entreprises …)**

**• Structurer les plans d’actions pour faciliter la restitution**

## Poste 3

## Appui dans la mise en place d’un processus d’amélioration continue

Cette prestation a pour objectif d’accompagner les organismes de formation du BTP dans l’intégration d’un processus d’amélioration continue en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), visant à garantir la pérennité et l’évolution des actions mises en place, et de les aider s’ils le souhaitent à obtenir une labellisation reconnue.

Le prestataire devra mettre en place un cadre méthodologique structuré pour permettre aux organismes de renforcer et d’évaluer leurs pratiques RSE.

A titre indicatif la durée estimée de cette phase est de 6 jours maximum + 2 jours par site supplémentaire

## Définition de mécanismes d'ajustement régulier des stratégies et des actions RSE

Le prestataire devra accompagner l’organisme de formation dans la mise en place des mécanismes d'ajustement continus visant à réévaluer et ajuster les actions et stratégies RSE sur la base des questions centrales de l’ISO 26000. Cela inclura l’analyse des résultats obtenus à partir des indicateurs de performance (KPI) mis en place, l’examen des nouvelles exigences environnementales, sociales et réglementaires (évolution législative, normes sectorielles du BTP, attentes des parties prenantes), et l'adaptation des actions en conséquence. L'objectif est de garantir une évolution dynamique de la démarche RSE en fonction des changements externes et des performances internes.

**Livrables attendus :**

**• Rapport d'évaluation périodique des résultats RSE (mensuel, trimestriel ou annuel), incluant l’analyse des KPI et les ajustements recommandés.**

**• La durée de l’accompagnement – évolution des données sur le calendrier**

**• Plan d’ajustement des actions RSE basé sur les résultats obtenus, incluant les révisions des objectifs et des priorités.**

**• Préconisation d’outils et/ou solutions de collaboration pour garantir la participation des équipes dans les actions RSE.**

**• Préconisation d’actions de formation et d’animation pour sensibiliser et former les équipes aux enjeux RSE.**

**• Préconisation d’actions de communication interne et externe mettant en avant les résultats et progrès réalisés**

## Plan visant à l’accompagnement vers la labellisation

Le prestataire apportera son expertise pour accompagner l’OFA dans l’obtention d’un label. Cela inclura l’évaluation des critères de labellisation, la préparation des documents requis, la mise en conformité des pratiques, et l’accompagnement lors de l'audit de certification. Le prestataire devra identifier les actions à améliorer ou à renforcer pour répondre aux exigences du label et accompagner l’OFA tout au long du processus de labellisation.

Le prestataire proposera un accompagnement en fonction de l’organisme de labellisation

**Livrables attendus :**

**• Recherche et proposition de label ou certification appropriés selon les spécificités de l’OF**

**• Définition d’un plan d’action en lien avec les étapes clés proposées par le label choisi.**

**• Documents et dossiers de candidature pour l’obtention du label, y compris les preuves de conformité aux critères.**

**• Rapport d’évaluation (audit blanc) préalable pour identifier les écarts entre les pratiques actuelles et les exigences du label.**

**• Accompagnement lors de l’audit et suivi post-audit pour assurer la certification.**

**[www.appels-a-projets-cccabtp.fr](https://www.appels-a-projets-cccabtp.fr/)**

Pour plus d'informations, contactez le CCCA-BTP

19, rue du Père Corentin

75014 Paris

**Direction des Appels à Projets et des Expérimentations**

(DAPEX)



<https://www.ccca-btp.fr/>

RENDEZ-VOUS SUR